



Aux habitants de la rue de la Roseraie

Madame, Monsieur,

Concerne : Changement de circulation temporaire.

Durant la kermesse du mois de septembre, la brocante se tiendra le samedi 2 septembre 2017 de 7h à 18h.

Pour des raisons de sécurité, nous adapterons la circulation ce samedi comme suit :

La rue de la Roseraie sera praticable dans les deux sens, de 7h à 18h. Les automobilistes qui remonteront la rue de Grand-Bigard pourront donc tourner à droite dans la rue de la Roseraie.

Les automobilistes venant de la rue du Wilder pourront passer par la rue de la Roseraie pour se diriger vers la rue de Grand-Bigard ; au bout de la rue, ils devront obligatoirement prendre à gauche.

Afin de permettre le passage des véhicules dans les deux sens, aucun véhicule ne pourra stationner dans la rue pendant cette période.

Nous nous excusons pour le désagrément temporaire qui a pour but d'assurer la sécurité des habitants et des visiteurs.

Agréez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins – 18/07/2017



Contact : FESTIVITES : 02/464.04.50